
EBOOK PARTICULIER (RÉSIDENCE PRINCIPALE)

Recharge VE en Martinique — Le guide complet du particulier

Installer ta borne à domicile, économiser ~900 €/an et anticiper 2027

ÉDITO TERRITOIRE

La Martinique compte 360 000 habitants pour un parc auto très dense (~200 000 voitures particulières + 25 000 utilitaires), et le passage au véhicule électrique s'y accélère depuis 2024. Le ****parc VE estimé 2026 est de 1 200 à 1 800 véhicules**** (soit ~0,7 % du parc auto, +60 % YoY 2025-2026, effet bonus écologique + arrivée des modèles abordables sous 25 000 €). Le réseau public local compte ****~600 à 800 points de charge**** (mix AC + DC), avec EZdrive comme acteur historique depuis 2013. La ****projection 2027**** vise 2 000 à 2 800 VE en circulation et 900 à 1 100 bornes publiques. Côté économie ménage : SP95 à 1,79 €/L et gazole à 1,59 €/L pèsent lourd sur le budget — surtout quand on enchaîne Fort-de-France, Lamentin, Schoelcher et un week-end Sainte-Anne ou Saint-Pierre. À l'inverse, l'électricité résidentielle EDF SEI est à ****0,18 €/kWh****, ce qui crée un écart énorme entre coût thermique et coût électrique. Ce guide te donne tout ce qu'il faut pour passer de l'idée à la borne posée : aides 2026 mobilisables (crédit d'impôt 500 €, TVA 5,5 %, bonus régional CTM 1 000-1 500 €), calcul ROI réel, bonnes pratiques IRVE en climat tropical humide, et pièges spécifiques du territoire. On l'a écrit en pensant aux foyers de Fort-de-France, Schoelcher, Lamentin, Sainte-Anne, Le Marin et Saint-Pierre qui viennent de passer au VE ou s'apprêtent à le faire en 2026-2027.

PROFIL CIBLE

Tu es propriétaire (ou locataire avec accord du bailleur) d'une maison ou d'un appartement en Martinique, et tu viens d'acheter un VE ou tu es en train de t'y décider. Tu as un compteur EDF chez toi, un emplacement de stationnement attribué, et tu te demandes combien ça coûte vraiment, quelles aides tu peux empiler et combien de temps prend l'installation. Tu n'es pas électricien, tu veux du clair et du concret : une fourchette de prix réaliste, les bons interlocuteurs, et la certitude que ta borne sera posée par un professionnel certifié, conforme à la norme et durable dans le climat tropical. Tu fais peut-être la navette quotidienne Schoelcher-Fort-de-France ou Ducos-Lamentin, ou tu as une résidence secondaire dans le Sud (Sainte-Anne, Le Marin) où tu veux installer ta borne pour les week-ends. Dans tous ces cas, ce guide t'aide à décider en 30 minutes ce qui te prendrait sinon 3 semaines de recherche.

Pourquoi passer au VE en Martinique en 2026 (et anticiper 2027)

La Martinique est un territoire idéal pour le VE : trajets quotidiens majoritairement < 80 km, ZNI où l'électricité reste compétitive face à un carburant importé cher, et tissu urbain dense où la recharge nocturne couvre 90 % des besoins.

Marché VE Martinique 2026

- **Parc VE** : 1 200 à 1 800 véhicules (~0,7 % du parc auto)
- **Croissance YoY 2025-2026** : +60 % (effet bonus écologique + modèles abordables sous 25 000 €)
- **Réseau bornes publiques** : ~600 à 800 points de charge (AC + DC), maillage Fort-de-France / Lamentin densément équipé, Sud (Sainte-Anne, Le Marin) et Nord (Saint-Pierre, Le Carbet) couverts
- **Projection 2027** : 2 000 à 2 800 VE, 900 à 1 100 bornes publiques

Trois facteurs poussent l'équipement domicile en 2026 :

- **Carburant cher importé** : SP95 à 1,79 €/L et gazole à 1,59 €/L. Pour un foyer qui fait 15 000 km/an, ça représente facilement 1 300 à 1 500 €/an de carburant.
- **Électricité résidentielle abordable et stable** : 0,18 €/kWh sur le tarif bleu EDF SEI. Un plein électrique équivalent revient à ~3 € au lieu de 70 € à la pompe.
- **Aides empilées 2026** : bonus écologique national + **bonus régional CTM 1 000 à 1 500 €** à l'achat VE + crédit d'impôt borne 500 € + TVA 5,5 % sur la pose. La fenêtre de cumul est ouverte mais pourrait se réduire en 2027.

À horizon 2027, le réseau public passe de 600-800 à 900-1 100 bornes, la disponibilité de modèles d'occasion VE en concession locale double, et les premiers VE 2023-2024 reviennent sur le marché d'occasion à des prix accessibles. **2026 est la meilleure année pour s'équiper si tu es propriétaire** — aides empilées, installateurs encore peu chargés, devis rapides.

+60 %

Croissance parc VE Martinique 2025-2026 (est.)

Trois profils types — où tu te reconnais

Pour rendre les calculs concrets, voici **trois cas réels** qu'on rencontre quasiment chaque semaine en Martinique.

Profil 1 — Couple actif à Schoelcher (15 000 km/an)

Deux salariés, navettes quotidiennes vers Fort-de-France (~10 km aller), école des enfants à Schoelcher, week-ends Anses-d'Arlet. VE acheté : Peugeot e-208 50 kWh. Conso ~15 kWh/100 km. **Coût annuel recharge domicile : ~405 €** Coût équivalent SP95 (5 L/100 km à 1,79 €) : **1 343 € Économie : ~938 €/an**

Profil 2 — Famille à Ducos (20 000 km/an)

Un parent travaille au Lamentin (zone aéroport), l'autre fait Fort-de-France 3x/semaine. Deux enfants scolarisés à Ducos. VE : Renault Megane E-Tech 60 kWh. Conso ~16 kWh/100 km. **Coût recharge domicile : ~576 €/an** Coût équivalent SP95 (5,5 L/100 km) : **1 970 € Économie : ~1 394 €/an**

Profil 3 — Retraité à Sainte-Anne (10 000 km/an)

Usage local, déplacements vers Le Marin et Sainte-Luce, sortie hebdomadaire à Fort-de-France. VE : Renault Twingo E-Tech ou Dacia Spring. Conso ~13 kWh/100 km. **Coût recharge domicile : ~234 €/an** Coût équivalent SP95 : **895 € Économie : ~661 €/an**, et un véhicule silencieux ultra-adapté aux routes sinueuses du Sud.

Dans les trois cas, **la borne domicile s'amortit en 1,5 à 2,5 ans** avec les aides 2026, et c'est sans compter l'entretien thermique évité (vidanges, courroie, embrayage). Un VE coûte 60 à 70 % moins cher

à entretenir qu'un thermique sur 5 ans. Sur les gros rouleurs (25 000+ km/an), le payback descend sous 12 mois.

~1 000 €/an

Économie type 15 000 km (SP95 vs domicile)

Les aides 2026 que tu peux cumuler (et comment)

Quatre dispositifs sont mobilisables en Martinique, à différents niveaux du projet (véhicule + borne). Ils se cumulent.

1. Crédit d'impôt borne à domicile : 500 € par borne

Réduction d'impôt fixe par borne pilotable installée en résidence principale, sans condition de revenus. **Jusqu'à 2 bornes par foyer**, soit 1 000 € si tu installes deux points de charge (cas couple avec 2 VE). Borne obligatoirement pilotable, installation par IRVE certifié. **Programme prolongé jusqu'au 31/12/2027** (loi de finances 2026). Tu declares sur ta déclaration N+1.

2. TVA réduite à 5,5 %

Appliquée directement par l'installateur sur la facture fourniture + pose, pour les logements de plus de 2 ans avec IRVE certifié. **Régime DOM pérenne**, reconduit annuellement. Tu n'as aucune démarche — c'est l'installateur qui applique le taux réduit en sortie de devis. Économie directe ~250-350 € sur une borne 1 800 € TTC.

3. Bonus régional CTM à l'achat VE : 1 000 à 1 500 €

La Collectivité Territoriale de Martinique verse une aide forfaitaire pour l'achat d'un VE neuf par un particulier résidant en Martinique. Cumulable avec le bonus écologique national. Tu déposes ton dossier après immatriculation sur la plateforme dédiée CTM. Montant variable selon profil (revenus, type de véhicule).

4. Bonus écologique national

Montant variable selon catégorie de revenu fiscal de référence et prix du véhicule. Jusqu'à 4 000 € sur les VE neufs sous 47 000 €, davantage pour les ménages modestes. **Programme prolongé jusqu'à fin 2027.**

En cumul, sur un projet borne + véhicule neuf, tu peux toucher **jusqu'à 7 000 € d'aides** (CI 500 € + bonus CTM 1 500 € + bonus national jusqu'à 4 000 € + écart TVA ~250 € sur la borne). Le montage du dossier crédit d'impôt est inclus dans nos prestations — on te remet le justificatif prêt à joindre à ta déclaration.

jusqu'à 7 000 €

Aides totales cumulables borne + VE neuf

Quelle puissance choisir : 7,4 kW ou 11 kW ?

C'est la question qu'on te pose en premier quand tu nous appelles, et la réponse dépend de ton compteur et de ton usage.

Borne 7,4 kW monophasée (la plus fréquente en Martinique)

- Compatible avec **tous les compteurs résidentiels monophasés** standard (de 6 à 12 kVA).
- Recharge complète d'une batterie 50 kWh en **~7 heures** (parfait pour la nuit).
- 50 km d'autonomie ajoutés en ~1h.
- Coût installé : 1 500 - 2 000 € TTC.

Borne 11 kW triphasée

- Nécessite un **compteur triphasé** (à vérifier sur ton tableau électrique ou sur ton contrat EDF).
- Recharge complète en **~5 heures**.
- 50 km d'autonomie ajoutés en ~40 min.
- Coût installé : 1 800 - 2 500 € TTC.

Notre recommandation pour 80 % des foyers martiniquais : **le 7,4 kW suffit largement**. Si tu fais 15 000-20 000 km/an et tu recharges la nuit, tu n'as pas besoin d'aller plus vite. Le triphasé n'a d'intérêt que si tu fais > 25 000 km/an ou si tu as 2 VE à la maison. Et passer un compteur en triphasé coûte cher si tu ne l'as pas déjà (~800-1 200 € côté EDF SEI, délai 6-8 semaines).

Dans tous les cas, **prends une borne pilotable** : c'est obligatoire pour le crédit d'impôt 500 €, et ça te permet de programmer la recharge sur les heures creuses si tu y as souscrit, de coupler à un panneau de pilotage de consommation maison, et de superviser depuis ton smartphone.

Combien ça coûte vraiment, posée chez toi

La fourchette **1 500 à 2 500 € TTC posée** couvre la grande majorité des installations résidentielles en Martinique. Voici ce qui fait varier le prix dans cette fourchette.

Ce qui fait baisser :

- Tableau électrique récent avec emplacement libre disponible
- Place de parking à moins de 10 m du tableau
- Compteur déjà au bon ampérage (pas de renforcement à demander à EDF SEI)
- Maison récente avec terre conforme à la norme NF C 15-100

Ce qui fait monter :

- Distance > 10 m entre le tableau et le point de pose (chemin de câble à créer)
- Mise à la terre à refaire (logement ancien, terre non conforme)
- Goulotte extérieure longue, traversée de murs, façade en béton armé
- Demande d'augmentation de puissance EDF SEI
- Pose en parking commun copropriété (étude sécurité, sous-comptage)
- Façade littorale soumise aux embruns (Schoelcher littoral, Sainte-Anne, Le Diamant) — matériel renforcé anti-corrosion

ROI 5 ans — exemple Profil 2 (famille Ducos, 20 000 km/an)

Coût installation borne 7,4 kW pilotable, TVA 5,5 % incluse : ~1 800 € TTC. Crédit d'impôt 500 € obtenu N+1. **Coût net : 1 300 €** Économies cumulées carburant sur 5 ans : 1 394 € × 5 = **6 970 €** Économies entretien VE vs thermique sur 5 ans : ~400 €/an évités = **+2 000 €** **Bilan 5 ans** : économies 8 970 € coût borne 1 300 € = **+7 670 € net dans la poche**

À ça s'ajoute la **stabilité du prix de l'élec** (régulée en ZNI par EDF SEI) face à la volatilité des prix carburant DOM. Si le SP95 grimpe à 2 €/L en 2027, l'écart s'élargit encore. La seule manière d'avoir un prix juste pour ton cas, c'est un **devis personnalisé après visite technique gratuite** : un technicien IRVE local vient chez toi, mesure la distance câble, vérifie ton tableau, valide la terre, et te remet le devis sous **48 heures**.

~1,5 - 2,5 ans

Payback type borne + écarts carburant

Spécificité Martinique — climat tropical, routes du Nord, ferry

Trois spécificités du territoire qu'il faut intégrer pour bien dimensionner ton projet.

1. Climat tropical et tropicalisation impérative

L'humidité moyenne en Martinique est de 75-85 %, avec embruns salins sur le littoral (Schoelcher, Le Carbet, Sainte-Anne, Le Diamant), température 25-35°C en moyenne, exposition UV intense, et **saison cyclonique juin-novembre** avec surtensions atmosphériques fréquentes. Une borne "métropole standard" non tropicalisée tombe en panne en 6 à 18 mois. **Exiger** :

- **IP55 minimum** (étanchéité poussières + projections d'eau toutes directions)
- **IK10** (résistance aux chocs)
- **Électronique tropicalisée** (vernis protecteur sur cartes, joints renforcés)
- **Plage de température 0-50°C**
- **Parafoudre dédié** intégré au tableau de raccordement (cyclones)

2. Routes sinueuses du Nord et autonomie réelle

Les routes du Nord (RN1 Fort-de-France ' Saint-Pierre côte caraïbe, N2 vers Sainte-Marie/La Trinité côté Atlantique) sont sinueuses, montagneuses (Mont-Pelée), avec dénivelés. **L'autonomie réelle d'un VE chute de 10 à 15 % vs cycle WLTP** en conditions martiniquaises (clim active + relief + climat tropical). Sur un VE annoncé 400 km WLTP, prévois plutôt **340-360 km en réel**. C'est largement suffisant pour le quotidien (Fort-de-France " Saint-Pierre = 60 km aller) mais à anticiper sur les tours de l'île ou les week-ends multi-étapes.

3. Ferry et clientèle inter-îles

Si tu reçois de la famille de Guadeloupe ou Sainte-Lucie en ferry (Compagnie Maritime des Antilles, Express des Îles), il leur est possible d'embarquer leur VE personnel. Une borne à la maison est un vrai atout pratique pour les héberger sans devoir les envoyer en recharge publique.

C'est précisément pour ces raisons qu'on maintient un catalogue spécifique DOM, validé sur 3 ans dans les conditions martiniquaises réelles.

-10 à -15 %

Autonomie réelle vs WLTP (climat + relief)

Le déroulé d'une installation, de A à Z

On a structuré le process pour qu'il soit aussi simple que possible. Voici les **6 étapes** entre ton appel et la première recharge.

1. Premier contact (10 min) — Tu nous expliques ton projet par téléphone ou via le formulaire web. On valide rapidement la faisabilité (type de logement, parking, compteur).

2. Visite technique (30-45 min, gratuite) — Un technicien IRVE local se déplace chez toi : mesure de la distance, vérification tableau, terre, parcours du câble. Il prend les photos et les côtes. La visite est sous 5 à 10 jours après ton appel.

3. Devis sous 48 h — Tu reçois un devis détaillé par email, avec **TVA 5,5 % déjà appliquée** et le justificatif pour le crédit d'impôt préparé.

4. Commande de la borne (selon stock) — Les modèles standards sont en stock local à Fort-de-France et au Lamentin. Compte 1 à 3 semaines entre la signature du devis et la date de pose proposée.

5. Pose (1/2 à 1 journée) — Pose du câble, fixation borne, raccordement tableau, mise en service, test de recharge avec ton VE, paramétrage de l'app si la borne est connectée.

6. Suivi et SAV — Tu reçois un manuel papier, l'accès à l'app et notre numéro SAV. Garantie pièces et main-d'œuvre incluses (2-3 ans selon modèle).

Délai total typique : 3 à 5 semaines entre le premier appel et la borne en service. Si tu es pressé (livraison VE imminente), précise-le dès le premier contact — on peut souvent prioriser et raccourcir à 2-3 semaines.

L'avantage d'un opérateur installé localement (techniciens et pièces à Fort-de-France) : pas de "on vous rappelle dans 3 semaines" si ta borne a un souci, et un SAV qui suit vraiment. EZdrive opère exclusivement dans les DOM depuis 2013, avec +200 bornes installées en Martinique.

3-5 semaines

Délai moyen appel ' première recharge

Et le réseau public pour les déplacements ?

Ta borne maison couvre 90 % de tes besoins. Pour les 10 % restants — long trajet, oubli de brancher, déplacement professionnel — le **réseau public EZdrive Martinique** est ton appoint.

Le réseau couvre les axes principaux : **Fort-de-France et Lamentin densément équipés**, présence dans le Sud (Sainte-Anne, Le Marin, Sainte-Luce, Le Diamant), au Nord (Saint-Pierre, Le Carbet, La Trinité), et sur les axes structurants (N1, N5). Quatre niveaux de puissance :

- **AC 7,4 kW** (recharge lente) — 0,02 €/min + 0,40 €/kWh, idéal pendant un repas ou des courses (~4h pour faire le plein).
- **AC 22 kW** (recharge accélérée) — 0,02 €/min + 0,40 €/kWh, ~1h30 pour 80 % de batterie.
- **DC 25 kW** (recharge rapide) — 0,15 €/min + 0,40 €/kWh, ~1h pour 80 %.
- **DC 50 kW** (recharge très rapide) — 0,20 €/min + 0,40 €/kWh, ~30 min pour 80 %.

L'accès se fait via badge ou QR code, **sans abonnement obligatoire**. Le pass Membre est gratuit. Sur les longs trajets en métropole ou en Europe, l'app donne accès au **roaming itinérance** (plus de 7 000 points dans le réseau partenaire, dont 1 000 en Outre-mer).

Spots stratégiques à mémoriser

- **Aéroport Aimé-Césaire (Lamentin)** — utile si tu accompagnes / récupères un proche.
- **Centre-ville Fort-de-France** — recharge pendant courses ou repas.
- **Trois-Îlets / Pointe du Bout** — zone touristique, recharge pendant journée plage.
- **Sainte-Anne / Le Marin** — Sud, recharge pendant restauration.
- **Saint-Pierre** — Nord, utile pour visites patrimoniales.

Un bon réflexe : programme dans l'app les 2-3 bornes proches de chez toi et de tes trajets habituels, ça t'évite de chercher en urgence.

0,40 €kWh

Tarif kWh réseau public Martinique

Sécurité, normes et pièges à éviter

Une borne, c'est ~7 kW en continu pendant plusieurs heures. Ce n'est pas une rallonge de jardin. Voici les **points non négociables** pour une installation sûre et conforme.

1. Faire poser par un IRVE certifié, point

Depuis 2017, la pose d'une borne > 3,7 kW doit être réalisée par un électricien certifié IRVE. C'est obligatoire pour la sécurité, mais c'est aussi la condition pour bénéficier de la **TVA 5,5 % et du crédit d'impôt 500 €**. Demande à voir le numéro de certification, c'est un standard du métier.

2. Vérifier la terre

Dans les logements de plus de 20 ans en Martinique, la terre n'est pas toujours conforme à la norme actuelle. Un IRVE sérieux **mesure la résistance de terre** avant pose et te le dit s'il y a un souci. C'est non négociable : pas de borne sur une terre douteuse. Sur les maisons créoles d'époque, c'est un point qu'on retrouve régulièrement.

3. Refuser les bornes "premier prix" sans pilotage

Les bornes 7 kW "basiques" non pilotables qu'on trouve sur les sites marchands à 400 € n'ouvrent pas droit au crédit d'impôt, ne supportent pas le pilotage tarifaire, et ont une durée de vie courte en climat tropical. Une **borne pilotable IP55 tropicalisée** durera 10+ ans.

4. Vérifier les protections différentielles

La borne doit avoir son propre **disjoncteur différentiel 30 mA type A ou F**, plus un **parafoudre dédié** au tableau (essentiel en zone cyclonique). Un IRVE l'installe systématiquement. Si on te dit "on branche sur le différentiel existant", change de prestataire.

5. Anticipe la saison cyclonique

Évite si possible une pose entre juin et novembre en pleine saison cyclonique. Les tranchées extérieures sont compromises par les pluies, et les rdv techniciens peuvent être décalés sur des urgences post-cyclone. **Idéal** : pose entre décembre et mai.

Tendances 2027 et au-delà — ce qui change pour toi

Trois mouvements vont redessiner l'écosystème VE martiniquais dans les 12-24 mois.

1. Doublement quasi-doublement du réseau public

Projection 2027 : **900 à 1 100 bornes publiques** (vs 600-800 en 2026), avec densification dans le Sud (Sainte-Luce, Le Diamant), le Nord-Caraïbe (Le Carbet, Le Prêcheur) et l'Atlantique (Sainte-Marie, La Trinité, Le Lorrain). Pour les conducteurs qui font le tour de l'île, c'est la fin de la moindre anxiété autonomie.

2. Élargissement du parc de modèles VE disponibles

En 2026, le choix VE en concession martiniquaise reste limité (Renault, Peugeot, Citroën, Tesla en commande, BYD en arrivée). 2027 verra arriver **Dacia Spring (renouvelée), MG, BYD élargi, Stellantis utilitaires** en distribution locale, avec des prix d'entrée sous 18 000 € après aides. Le marché de l'occasion VE redescendra aussi en gamme (Zoé, e-208, e-Up de 2-3 ans à 12-15 K€).

3. Plan de relance VE territorial CTM

La Collectivité Territoriale de Martinique travaille sur un plan d'accélération avec possible extension du bonus régional, déploiement bornes voirie communales (Fort-de-France, Schoelcher, Lamentin en priorité), et programme ADVENIR copropriété renforcé spécifique Antilles. À suivre.

Ce que ça veut dire pour toi : 2026 est la meilleure année pour s'équiper si tu es propriétaire (aides empilées, installateurs encore peu chargés, devis rapides). 2027 sera l'année où l'usage VE devient "facile" partout sur l'île — mais les délais d'installation borne pourraient s'allonger avec la hausse de demande. **Anticiper te coûte moins cher et te garantit le créneau d'installation que tu veux.**

900-1 100

Bornes publiques projetées Martinique 2027

Famille Hippolyte — Schoelcher, 14 000 km/an

Contexte

Famille de 4 personnes installée à Schoelcher, deux voitures dont une Peugeot e-208 achetée en avril 2026. 14 000 km/an cumulés entre trajets domicile-Fort-de-France, école, week-ends Anses-d'Arlet et Sainte-Anne. Avant la borne, ils rechargeaient occasionnellement sur prise renforcée 16A dans le garage (lent et risqué) et complétaient au réseau public, ce qui leur coûtait environ 65 €/mois en énergie.

Solution EZdrive

Pose d'une borne 7,4 kW monophasée pilotable IP55 tropicalisée, fixée au mur du garage à 4 mètres du tableau électrique. Visite technique réalisée un mardi, devis envoyé le jeudi (TVA 5,5 % appliquée), pose effectuée deux semaines plus tard en une demi-journée. Configuration de la recharge nocturne via l'app sur les heures creuses EDF. Dossier de crédit d'impôt 500 € préparé et remis avec la facture finale. Bonus régional CTM 1 200 € obtenu en parallèle sur l'achat du véhicule.

Résultat

Sur 12 mois, leur facture d'énergie pour le VE est passée de 780 € (mix prise + réseau public) à environ 290 € en recharge domicile exclusive, soit ~490 € économisés. Crédit d'impôt 500 € obtenu sur la déclaration N+1. Pose initiale 1 750 € TTC après TVA 5,5 %, ramenée à 1 250 € après crédit d'impôt. ****Retour sur investissement borne : 2 ans et 7 mois****. La famille envisage maintenant de remplacer le second véhicule thermique par un VE d'occasion d'ici 2027.

Je suis locataire d'un appartement à Fort-de-France, est-ce que je peux installer une borne ?

Oui, sous deux conditions. Premièrement, il te faut l'accord écrit du propriétaire (un simple courrier suffit, on peut t'aider à le formuler). Deuxièmement, si tu es en copropriété, le syndic doit être informé et la pose doit respecter le règlement de copropriété (parfois une autorisation en AG est requise, mais le ****droit à la prise**** issu de la loi LOM facilite beaucoup la démarche depuis 2021 — un copropriétaire ne peut pas refuser sans motif légitime sérieux). En pratique, on accompagne pas mal de locataires sur Fort-de-France, Schoelcher et Lamentin, et ça se débloque presque toujours. Les syndic martiniquais commencent à anticiper des installations groupées sur les parkings communs.

Combien de temps prend une installation, de l'appel à la pose ?

Compte généralement 3 à 5 semaines entre le premier appel et la borne en service. Le détail : visite technique sous 5 à 10 jours après ton appel, devis envoyé sous 48 h après la visite, puis 1 à 3 semaines entre signature et pose selon stock et planning. La pose elle-même prend une demi-journée à une journée. Si tu es pressé (livraison VE imminente), précise-le dès le premier contact, on peut souvent prioriser et raccourcir à 2-3 semaines. Pendant la saison cyclonique (juin-novembre), les tranchées extérieures peuvent demander un report météo.

Ma borne va-t-elle tenir au climat tropical de la Martinique ?

Si elle est correctement sélectionnée, oui — pendant 10+ ans. On installe uniquement des bornes avec un indice de protection minimum ****IP55 et IK10**** (résistance aux poussières, projections d'eau, chocs), avec ****électronique tropicalisée**** pour supporter l'humidité (75-85 % en moyenne), la chaleur, les embruns salins (littoral Schoelcher, Sainte-Anne, Le Diamant) et les variations de tension fréquentes en ZNI. Les modèles métropole standard, pas conçus pour ça, tombent souvent en panne en 6 à 12 mois. C'est précisément pour ça qu'on a un catalogue spécifique DOM, validé sur 3 ans en conditions martiniquaises réelles. Le surcoût initial 5-10 % se rentabilise dès la 2e année.

Est-ce que je peux brancher mon VE sur une prise normale ?

Techniquement oui, sur une prise renforcée type Green'Up (pas une prise classique, qui chaufferait dangereusement et peut provoquer un incendie). Mais c'est très lent (~12 à 18 heures pour une recharge complète), ça monopolise une prise du circuit, et tu n'as ni protection dédiée ni pilotage — donc pas de crédit d'impôt non plus. Pour un usage quotidien, ce n'est pas une bonne idée, encore moins en Martinique où l'humidité fragilise les prises non protégées. C'est éventuellement une solution d'appoint pendant 2-3 semaines en attendant ta vraie borne, mais pas un mode de recharge pérenne. À éviter pour ta sécurité.

Le bonus régional CTM est-il vraiment accessible et comment l'obtenir ?

Oui, le bonus régional CTM (Collectivité Territoriale de Martinique) à l'achat d'un VE neuf pour particulier résidant en Martinique est en vigueur et largement utilisé. Le montant peut aller de 1 000 à 1 500 € selon le véhicule, ton revenu fiscal et le type de motorisation. Tu dois résider en Martinique (justificatif de domicile), acheter un VE neuf chez un concessionnaire (pas d'import), et déposer ton dossier après immatriculation sur la plateforme dédiée CTM. Le délai d'instruction est généralement de 6 à 12 semaines. ****Cumulable**** avec le bonus écologique national, le crédit d'impôt borne 500 € et la TVA 5,5 %. Tu peux atteindre près de 7 000 € d'aides cumulées sur un projet complet.

Si je déménage, je peux emmener ma borne ?

Oui, techniquement la borne est démontable. Compte le coût du démontage + de la repose chez le prochain logement (environ 600 à 900 € selon configuration). Sache que le crédit d'impôt est lié à ta résidence principale au moment de la pose : si tu déménages dans la même année fiscale, vérifie avec ton centre des impôts. À

noter : laisser la borne sur place ****valorise souvent le bien à la revente****, c'est un argument de plus en plus recherché en Martinique vu la croissance attendue du parc VE 2027 (+60 % projeté). Les agences immobilières fort-de-françaises commencent à mentionner explicitement "borne VE installée" dans les annonces premium.

Que se passe-t-il en cas de panne ou de souci après installation ?

La borne est garantie pièces et main-d'œuvre (durée selon modèle, généralement 2 à 3 ans). Tu appelles notre SAV au 09 80 80 97 71, on diagnostique souvent à distance via la borne connectée (90 % des soucis se résolvent comme ça). Si une intervention sur site est nécessaire, on envoie un technicien IRVE local — ****pas de "on vous rappelle dans 3 semaines"**, on a les pièces en stock à Fort-de-France et au Lamentin. C'est l'avantage d'un opérateur basé localement plutôt qu'une enseigne nationale qui sous-traite depuis la métropole. Et au-delà de la garantie, les pièces de rechange restent disponibles 10+ ans sur les modèles tropicalisés qu'on installe.**

Quelle puissance de compteur EDF faut-il pour installer une borne 7,4 kW ?

En théorie, un compteur 9 kVA monophasé suffit pour une borne 7,4 kW si tu utilises peu d'autres équipements en simultané pendant la recharge. En pratique, on recommande ****12 kVA minimum**** pour un foyer martiniquais standard (climatisation, électroménager, recharge VE). Si tu es à 6 ou 9 kVA, on peut soit gérer ça via la borne pilotable (qui module sa puissance en fonction de la conso maison), soit demander un renforcement EDF SEI (gratuit ou ~150 €, délai 4-6 semaines). Le technicien valide ce point pendant la visite technique. La borne pilotable est l'option la plus simple : pas de démarche EDF, juste un paramétrage de la limite haute.

PROCHAINE ÉTAPE

Prêt à passer à l'action ?

EZdrive accompagne les particulier (résidence principale) dans leur projet borne : étude technique, dossier d'aides, installation IRVE certifiée et supervision.

ezdrive.fr/devis · ezdrive.fr/configurateur · 09 80 80 97 71